



**DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 JUILLET 2022 18h15**

Étaient présents : Benoît COUTANT ; Éric DEBEFFE ; Monique GAULTIER ; Laurent MALEVAL ; Laëtitia MOREAU, Aurélien HERISSON ; Dominique MANCEAU.

Absents excusés : Sébastien BOUZINARD ; Loïc GUILLOT ; Virginie MOREAU ; Sarah PELLERIN ; Mathieu GAULTIER ; Alain RESPLANDY-BERNARD ; Florence DEBRUYNE.

Pouvoirs : Françoise WEINEL (Pouvoir à Laurent MALEVAL), Alain RESPLANDY-BERNARD (Pouvoir à Monique GAULTIER), Florence DEBRUYNE (Pouvoir à Éric DEBEFFE), Virginie MOREAU (Pouvoir à Aurélien HERISSON), Loïc GUILLOT (Pouvoir à Benoît COUTANT).

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

Secrétaire de séance : Dominique MANCEAU

1 ° Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 23 juin 2022

Le Conseil Municipal, sur le rapport du Maire, Après avoir débattu, Approuve le Procès-Verbal de la réunion du 23 juin 2022.

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	12
--------	---	------------	---	------	----

2° Demande de subvention – Programme 5000 équipements sportifs – Agence Nationale du Sport N°20220712_D0001

Vu La perspective de l'organisation des jeux olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris place le sport au cœur des préoccupations de notre société et pose la question essentielle de l'offre d'équipement sportifs.

C'est pourquoi il a été annoncé par l'État le lancement d'un programme de 5000 équipements sportifs de proximité en territoire carencés à réaliser d'ici 2024.

Considérant que ce programme d'investissement, vise à financer l'implantation d'équipement sportifs dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).

Considérant que la commune de Flée envisage l'implantation d'un city stade (Terrain Multisport) sur l'esplanade.

Considérant le coût prévisionnel de ce projet estimé à **54 266.98€ HT, soit 65 120.38€ TTC.**

Considérant L'aide financière qui porterait sur un montant de dépense subventionnable de **54 266.98€ HT, soit 65 120.38€ TTC,** dont le plan de financement de l'opération est détaillé comme suit

FINANCEURS	POUCENTAGE DEMANDÉ	MONTANT ESCOMPTÉ
État – Agence Nationale du Sport	80%	43 413.58 €
Ressources Propres	20%	10 853.40 €
TOTAL	100%	54 266.98 €



Après en avoir délibéré ;

Le conseil Municipal² sollicite la participation de l'État dans le cadre du programme 5 000 équipements sportifs de proximité pour l'année 2022.

- Approuve le coût prévisionnel du projet pour un montant global de **54 266.98€ HT, soit 65 120.38€ TTC** ;
- Autorise Madame le Maire, à solliciter la subvention de **43 413.58 €** pour ce projet au titre du programme 5 000 équipements sportifs de proximité, et à signer tous les documents se référant à ce dossier ;
- Autorise Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

CONTRE	3	ABSTENTION	1	POUR	8
--------	---	------------	---	------	---

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Monique GAULTIER

Dominique MANCEAU

Date d'affichage	21/07/2022
Date de publication	21/07/2022